

Le ministre a-t-il récemment eu des pourparlers avec les autorités du Québec au sujet du parc national projeté pour le Témiscamingue et, dans l'affirmative, le ministre est-il en mesure de dire où en sont ces pourparlers?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, j'ai communiqué avec l'honorable Guy St-Pierre, vendredi dernier, à ce sujet. Nous en avons discuté en termes généraux, et nous espérons nous rencontrer bientôt pour en discuter de façon plus précise.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA GUERRE DU VIETNAM—LES DÉMARCHES DU CANADA EN VUE D'UN CESSEZ-LE-FEU

[Traduction]

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Vu que la situation s'aggrave au Viet-Nam par suite de l'escalade des bombardements et de la chute possible de ce pays, le ministre peut-il nous dire si le Canada a fait des démarches auprès de l'Union soviétique, de la Chine ou des États-Unis pour obtenir un cessez-le-feu?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur. J'ai répondu à une question semblable la dernière, et la réponse est non.

M. MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, je crois que le secrétaire d'État doit admettre que la situation empire sensiblement. Étant donné que le Secrétaire général des Nations Unies a, plus tôt, offert ses services, puis-je savoir si nous sommes entrés en communication avec le Secrétaire général pour le prier de prendre certaines initiatives relativement à ce problème?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, j'ai bel et bien appuyé l'initiative du Secrétaire général. Bien qu'il n'ait pas communiqué directement avec nous, j'ai jugé bon de l'appuyer lorsqu'il offre ses bons offices. Cependant, étant donné que ni le Vietnam du Nord ni le Vietnam du Sud ne sont membres des Nations Unies, le député sait pertinemment que c'est à titre personnel que le Secrétaire général devra intervenir. Je lui souhaite tout le succès possible dans cette entreprise.

M. MacDonald: Étant donné les très graves répercussions de la crise sur les grandes puissances et, notamment, sur le niveau de stabilité en Asie du Sud-Est, le ministre des Affaires extérieures serait-il disposé à faire prochainement une déclaration relative à la position du gouvernement sur la situation ou sur toute initiative que le gouvernement a prise ou pourrait prendre?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je ne vois pas très bien l'utilité d'une déclaration de ma part sur la situation très grave qui existe au Vietnam à l'heure actuelle. Peut-être devrais-je cependant réitérer l'offre du Canada de jouer un rôle utile, soit à titre d'observateur ou autrement. Quoi qu'il en soit, je ne pense pas que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada puisse réussir à servir d'intermédiaire là où le Secrétaire général des Nations Unies aurait échoué.

[M. Caouette.]

LES FINANCES

L'AVOIR EN DEVICES AMÉRICAINES ET LE COURS DU DOLLAR CANADIEN

M. S. Perry Ryan (Spadina): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Du fait que l'avoir du gouvernement en devises des États-Unis a maintenant atteint les 4.227 milliards de dollars, peut-il dire quel taux de change du dollar canadien cette intervention massive doit entraîner?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le dollar canadien continue à flotter.

M. Ryan: Comme la politique monétaire de la Banque du Canada vise, selon la Revue économique, à éviter une valorisation abusive du dollar canadien, le ministre peut-il dire à la Chambre ce que le gouvernement entend par «abusif» et si la valeur actuelle est acceptable ou abusive?

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai de sérieux doutes sur une question de ce genre.

M. Ryan: C'est une excellente question.

M. l'Orateur: La question est peut-être intéressante et importante mais je pense que, vu sa portée, il faudrait normalement y répondre au moyen d'une déclaration à l'appel des motions ou peut-être aussi pendant l'examen du budget.

LES TRAVAUX MUNICIPAUX EN C.-B. ET LE DIFFÉREND OUVRIER DANS LE BÂTIMENT—LA CLAUSE DE GRÂCE DES ACCORDS DE FINANCEMENT FÉDÉRAL

M. Barry Mather (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances qui, si j'en crois mes yeux, est, aujourd'hui surtout, aussi souriant et généreux que d'habitude. Étant donné que l'industrie du bâtiment en basse Colombie-Britannique est aux prises avec un différend qui retarde un certain nombre de projets municipaux essentiels et risque de faire subir des pertes financières aux municipalités qui ne peuvent mettre ces projets en marche et profiter ainsi de la clause de grâce prévue dans les accords de financement fédéral, le ministre examinera-t-il la possibilité de prolonger la période durant laquelle des municipalités peuvent obtenir cette aide?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): J'étudierai certainement cette question, monsieur l'Orateur.

* * *

INFORMATION CANADA

LES STOCKS DE PHOTOGRAPHIES DE LA REINE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. Information Canada a annoncé le lancement d'un programme d'une envergure considérable, coûtant plusieurs millions de dollars, et portant sur l'information par ordinateurs et le reste. J'ai appris, tout récemment, que des gens qui avaient demandé à cet organisme une photographie de la reine ont reçu une réponse avec l'en-tête «Publications Information Canada» leur annonçant que la «publication est épuisée». Le ministre s'occuperait-il de